



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EULALIE**

AVIS PUBLIC

Services professionnels en ingénierie – Préparation de plans et devis et surveillance des travaux – Prolongement des services d’aqueduc et d’égout au Domaine Demers

Le présent appel d’offres consiste à retenir les services professionnels d’un Prestataire de services afin d’effectuer les relevés topographiques, la préparation des plans et devis, la préparation et la gestion des demandes de prix, les demandes d’autorisation et de permis, la préparation des documents d’appel d’offres pour construction, les services durant l’appel d’offres ainsi que la surveillance des travaux de prolongement des services d’aqueduc et d’égout au Domaine Demers.

Seules les entreprises ayant un établissement au Québec et où elles exercent leurs activités de façon permanente sont admissibles à soumissionner. Cet établissement doit être accessible au public durant les heures normales d’ouverture et regrouper une partie importante des ressources permanentes, du matériel et de l’équipement nécessaires à l’exécution du mandat pour lequel la Municipalité entend attribuer un contrat.

Les documents de soumission seront disponibles à partir du **mardi 4 avril 2023** par le biais du Système électronique d’appel d’offres (SEAO) sur le site Internet www.seao.ca en payant les coûts prévus à ces fins. Tous les Soumissionnaires doivent obligatoirement s’y conformer, sous peine de sanction pouvant aller jusqu’au rejet de la soumission ou à la résiliation du contrat, le cas échéant.

Les soumissions doivent être insérées dans des enveloppes scellées, adressées à l’attention de Madame Fabiola Aubry, directrice générale de la Municipalité de Sainte-Eulalie, et seront reçues jusqu’au jeudi 4 mai 2023 à 11 h aux bureaux de la Municipalité.

Les soumissions seront ouvertes aux bureaux de la Municipalité situés au 757, rue des Bouleaux, en présence d’au moins deux (2) témoins. À cette étape, seulement les noms des Soumissionnaires seront déclarés à haute voix, puisque les documents seront analysés par la suite pour conformité et les offres soumises à la pondération d’un comité de sélection chargé de les évaluer sur la base des documents fournis.

Pour toute information supplémentaire relativement à cet avis, veuillez communiquer avec Madame Laurence Bouchard, ingénieure en traitement des eaux à la Direction ingénierie et infrastructures de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) par courriel à l'adresse lbouchard@fqm.ca.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout Soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents d'appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à recouvrer aucuns frais ou obligations d'aucune sorte envers le ou les Soumissionnaires.

Nous vous remercions à l'avance pour l'intérêt que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Donné à Sainte-Eulalie ce 4 avril 2023.

**Fabiola Aubry, directrice générale
Municipalité de Sainte-Eulalie**